



Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec

Formation Jeunesse en difficulté : mythes et réalité

Programme de formation du
Regroupement des Auberges du cœur
2010





Objectifs de la formation

Cette formation se veut un espace :

- de réflexion sur la jeunesse, particulièrement les valeurs et les normes qui la définissent et leur influence sur les pratiques d'intervention des Auberges du cœur;
- d'échanges sur les pratiques d'intervention visant l'autonomie, l'indépendance et la responsabilité des jeunes dans les Auberges du cœur.



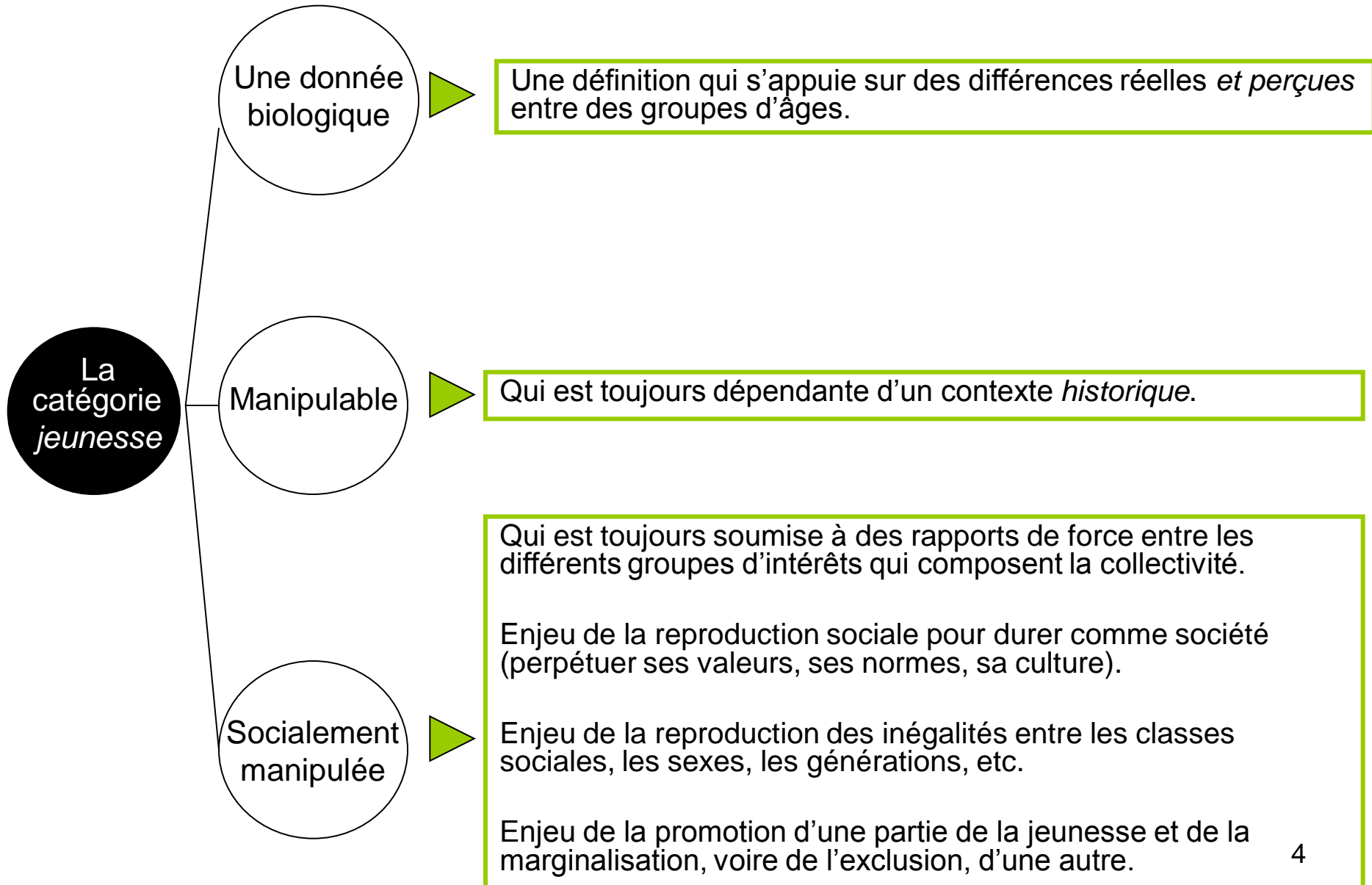
Première partie

Qu'est-ce que la jeunesse?

A. Une donnée biologique, socialement manipulable et socialement manipulée



Qu'est-ce que la jeunesse?





Qu'est-ce que la jeunesse?

Toute définition de la jeunesse est à la fois normative et prescriptive.

Elle fixe nécessairement ...

- le degré de maturité
- les habilités cognitives
- les comportements
- les habitudes de vie
- les attitudes
- la santé (physique et mentale)

... que l'on trouve « normal » chez une jeunesse qui « va bien ».

Les écarts à la norme deviennent les signes d'une jeunesse « en difficulté », ou encore qui est « à risque » de l'être.

Elle fixe aussi les limites au-delà desquelles une intervention visant à

- prévenir
- traiter
- guérir
- rééduquer
- réadapter
- réinsérer

... peut être imposée (prescrit) en toute « légitimité » au jeune ou à sa famille.

Caractéristiques de la jeunesse en difficulté: Mythes ou réalité?

- L'effet Pygmalion : une prophétie a plus de chance de se réaliser si elle est annoncée.
- Dépistage précoce, diagnostic, placement en centre de réadaptation, cheminements particuliers : des prophéties auto-réalisantes bien connues.



Activité 2

Les caractéristiques de la jeunesse en difficulté : mythes ou réalité?

- Comment « stimuler » l'effet *Pygmalion* dès l'accueil des jeunes?



Première partie

Qu'est-ce que la jeunesse?

B. La jeunesse comme passage vers la vie adulte



La jeunesse comme *passage* vers la vie adulte

Scénario « traditionnel » (20e siècle) :

- ✓ fin de la scolarité
- ✓ entrée sur le marché du travail
- ✓ départ de chez les parents
- ✓ formation d'un couple

Ces moments consacrent l'indépendance résidentielle, économique et familiale et permettent de fonder le rôle social d'adulte.

Des changements socio-économiques des 30 dernières années vont ébranler le modèle traditionnel.

Scénario actuel, une transition désynchronisée :

- ✓ allongement des études et de la transition vers un emploi stable
- ✓ fréquents retours aux études et ans la famille d'origine
- ✓ report des événements marquant tels que la naissance du premier enfant.



La jeunesse comme passage vers la vie adulte (suite)

Dans des études récentes, les jeunes américains de 18-25 définissent la jeunesse comme:

- L'âge de l'exploration de l'identité
- L'âge de l'instabilité
- L'âge où l'on explore ce qui est bon pour soi
- L'âge du sentiment d'être « entre-deux » (ni ado, ni adulte)
- L'âge des possibilités

Instabilité, incertitude, mais aussi optimisme.

La plupart des jeunes croient en un avenir meilleur pour eux
(Arnett 2004).



La jeunesse comme passage vers la vie adulte (suite)

Ces jeunes américains de 18-25 définissent l'âge adulte comme le moment où ils peuvent enfin:

- Accepter la responsabilité de leurs actes
 - Décider par eux-mêmes
 - Être indépendants financièrement
-
- ❖ La responsabilité fait quasi-unanimité (94% des jeunes).
 - ❖ Étude auprès d'ados québécois : ils considèrent l'autonomie et la responsabilité comme critères du statut d'adulte (Piron 1993)



Autonomie, indépendance et responsabilité sont les trois valeurs dominantes qui, dans notre société actuelle, définissent ce qu'est un « adulte accompli » et un « citoyen-modèle ».



Activité 1

Quelles définitions de la jeunesse?

- Reconnaître et comparer les différentes définitions de la jeunesse que portent certains grands acteurs sociaux du Québec.
- Y porter un regard critique.



Autonomie, indépendance et responsabilité

Quels impacts sur l'intervention auprès des jeunes?

- Ces trois valeurs/normes se retrouvent au centre de la redéfinition des interventions de l'État dans tous les secteurs où il intervient : santé, services sociaux, éducation, emploi, sécurité du revenu, etc.
- Les jeunes sont particulièrement visés.
- Par exemple, la dernière *Stratégie jeunesse* du gouvernement du Québec (2009-2014) fait de « l'autonomie » des jeunes l'objectif premier de l'éducation et de la « responsabilisation » l'objectif premier de la santé et des services sociaux.



Autonomie, indépendance et responsabilité

Quels impacts sur l'intervention auprès des jeunes?

- **Ces trois valeurs se retrouvent aussi au centre des pratiques d'interventions des Auberges du cœur (René, Duval, Pontbriand et Cloutier, 2007).**
- Pour elles, le passage vers une vie adulte stable est lié à l'acquisition d'une autonomie et d'un sens des responsabilités. L'indépendance étant surtout présente sous forme de peur de créer une « dépendance » aux « services ».



Conclusion

- Dans notre société, la jeunesse est généralement définie comme un passage progressif vers un statut d'adulte.
- Passage plutôt « linéaire » avant les années 1970, mais plus long et plus complexe depuis les années 1980.
- Autonomie, indépendance et responsabilité définissent notre idéal de l'adulte accompli, mais aussi nos attentes à l'égard des jeunes.
- Cet idéal et ces attentes déterminent de plus en plus les visées des programmes publics d'éducation et d'intervention auprès des jeunes.
- Les Auberges du cœur semblent aussi sensibles à l'influence de cet idéal et de ces attentes.



Activité 3

Autonomie, indépendance et responsabilité : une autobiographie autorisée!

- Réfléchir à notre propre expérience de l'autonomie, de l'indépendance et de la responsabilité
- Partager nos définitions de chacune de ces valeurs



Deuxième partie

Autonomie, indépendance et responsabilité

- **S'approprier les concepts d'autonomie, d'indépendance et de responsabilité.**





Deuxième partie

Autonomie, indépendance et responsabilité



Autonomie


1) Définition

-  L'**autonomie** est la faculté de choisir et d'agir par soi-même, dans le respect de ses valeurs et de ses intérêts, sans se laisser dominer ni par ses pulsions, ni par une autorité extérieure.
-  Racines grecques : *se donner (auto) ses lois (nomos)*.



Autonomie

2) L'autonomie se construit dans la relation à l'autre, dans le lien social (affiliation)

-  Tout individu découvre et construit ses valeurs, ses intérêts, ses projets, ses rêves... à travers ses rapports avec autrui et l'exploration du monde dans lequel il vit.



Autonomie


3) La quête d'autonomie est ancrée dans un processus d'affiliation

- ❏ L'autonomie n'amène pas l'individu à se libérer des liens sociaux, mais à en créer de nouveaux, afin de s'associer à d'autres personnes, à d'autres groupes, et ce, en fonction de ses valeurs, intérêts, projets...
- ❏ Ce lien d'interdépendance, fondé sur des intérêts communs, nous l'appelons aussi *la solidarité*.



Autonomie

4) La quête d'autonomie est une exigence d'esprit critique

-  L'individu en quête d'autonomie doit pouvoir faire l'examen critique des « appels à agir » qui lui sont adressés de toutes parts (parents, amis, patrons, publicité, etc.) et les juger à la lumière de ses propres valeurs et intérêts.



Autonomie

5) Des frontières claires... une marge de manœuvre

- ▣ L'individu en quête d'autonomie doit apprendre à composer avec des « frontières » claires (valeurs, règlements, codes...) et disposer d'une marge de liberté réelle afin d'expérimenter ses propres choix.



Contraires à l'autonomie

6) Anomie, hétéronomie et aliénation

- **L'anomie** désigne une absence de valeurs et de normes qui font qu'un individu ou un groupe n'arrive pas à trouver des repères clairs pour faire des choix éclairés.
- **L'hétéronomie** désigne l'adoption de règles et de normes dominantes sans les remettre en question, pour le meilleur comme pour le pire. On joue les règles telles qu'elles sont « parce que c'est comme ça », même si on éprouve des difficultés à les respecter.
- **L'aliénation** désigne la dépossession de notre propre capacité à faire des choix et à agir librement, et ce, au profit d'individus ou de groupes qui nous imposent leurs choix et leurs intérêts. L'aliéné perçoit le monde comme stable: « c'est comme ça et ça ne changera jamais » ce qui influence les conduites, les choix et les valeurs qu'il ose exprimer. En ce sens, non seulement il ne défend pas ses valeurs et ses intérêts, mais il peut même agir contre lui-même et sans espoir d'en changer.



L'exercice et le développement de l'autonomie

En conséquence, l'autonomie s'exerce et se développe sous certaines conditions :

1. La possibilité d'apprendre à se connaître (valeurs, intérêts...)
2. La possibilité de comprendre la société dans laquelle on évolue (valeurs dominantes, institutions, rapports sociaux de classes, etc.)
3. La possibilité d'exercer une pensée critique
4. La possibilité de développer et d'approfondir des liens sociaux (affiliation)
5. La liberté d'exprimer, entre des frontières claires, une différence, voire une divergence, une marginalité... bref, une identité singulière



Indépendance

1) Définition

- L'indépendance renvoie à la marge de manœuvre matérielle et économique d'un individu (ou d'un groupe).



Indépendance

- Elle est acquise principalement au moyen de revenus de travail.
- Elle est non seulement vitale, elle est aussi un facteur de reconnaissance sociale et un critère de réussite.



Indépendance

- ⊙ **Dans les programmes gouvernementaux (et dans le discours dominant), c'est de l'indépendance matérielle dont on parle souvent sous le couvert de l'autonomie.**

- On peut être autonome et cependant dépendant du soutien matériel et économique de ses parents, de ses amis, de l'État...

- On comprendra toutefois sans peine que la dépendance matérielle peut être un frein majeur à la quête d'autonomie (voire: une source d'oppression).



Indépendance

En conséquence, l'indépendance s'exerce et se développe sous certaines conditions:

1. La présence de ressources matérielles et économiques adéquates en qualité et en nombre (emplois, logements, services de santé, services sociaux, programmes sociaux, etc.)
2. La capacité d'accès à ces ressources matérielles et économiques (éducation, formation, expérience, revenus de base, logement, santé, etc.)... « employabilité »
3. Le développement continu des capacités d'accès aux ressources matérielles et économiques (formation continue, emplois qualifiants, etc.)



Responsabilité

1) Définition

La responsabilité, c'est :

- la faculté de comprendre l'enjeu éthique (ou moral) d'une situation
- à y *répondre* en faisant preuve de respect pour la dignité humaine
- et à en assumer les conséquences.



Responsabilité

Responsabilité a comme racine latine le verbe ***répondre***.



Responsabilité

2) Trois « mouvements de réponse »

- ◆ Répondre à
- ◆ répondre *devant*
- ◆ répondre *de*



Responsabilité

- ◆ Répondre à
 - ◆ Probablement le sens premier de *responsabilité*.
 - ◆ Engage l'individu à être attentif aux demandes et aux besoins des personnes qui l'entourent ou croisent sa route (devoir de bienveillance).
 - ◆ Plus particulièrement, engage à *répondre aux* besoins des personnes « vulnérabilisées » et dont la dignité et les droits fondamentaux sont en jeu.



Responsabilité

- ◆ **Répondre *devant***
- ◆ **Prolongement politique du *répondre à*.** Engage l'individu à *répondre devant* les institutions publiques de son devoir de respect de la dignité humaine.
- ◆ Engage l'individu à assumer ses responsabilités citoyennes et à participer à la vie politique et collective.
- ◆ **Exemple:** *répondre devant* les générations futures de nos choix politiques en matière d'environnement. Assumer nos responsabilités à l'égard des générations futures.



Responsabilité

◆ Répondre de

- ◆ *Répondre de soi* engage l'individu à assumer ses actes et leurs conséquences sur soi et sur autrui.
- ◆ **Dimension identitaire:** être *responsable de soi*, c'est-à-dire favoriser l'épanouissement de son identité, développer sa conscience critique, prendre position, défendre ses valeurs et ses intérêts.



Responsabilité

3) Qui est responsable? Quand?

Selon Albert Jacquard, généticien et militant pour les droits humains :

- *« Agir sans savoir, c'est très dangereux ; mais savoir sans agir, c'est criminel ». Quand on a compris quelque chose, je crois qu'on est impliqué dans les conséquences. Le jour où j'ai compris ce que la génétique m'apprend sur l'espèce humaine, j'ai été obligé d'en conclure qu'on ne pouvait pas laisser faire une société qui détruit, une société qui exclut, une société qui, au fond, est fondée sur la lutte des uns contre les autres.*

Source : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3367>



Responsabilité

Dès qu'un individu prend conscience d'une situation qui met en jeu les valeurs généralement associées à la dignité humaine (par ex.: atteintes aux droits, à la liberté, à l'autonomie, à la sécurité ou à la vie d'autrui), il s'y trouve engagé, il est appelé à y répondre... et à en assumer les conséquences.



Responsabilité

4) Culpabilité, imputabilité, responsabilisation

- Responsabilité n'est pas synonyme de **culpabilité**. Au sens strictement juridique, la justice désigne un coupable et non un responsable. Au sens éthique, même s'il est jugé coupable, seul l'individu peut se reconnaître également responsable.
- **L'imputabilité** est la possibilité légale de considérer une personne comme l'auteur d'une infraction, d'un crime, d'un manquement ou obligée de « rendre des comptes ». Ex. les mineurs ne sont généralement pas « imputables » devant le Code criminel.
- La **responsabilisation** consiste à déléguer des obligations ou à attribuer des devoirs à une personne ou un groupe. C'est une manière d'identifier des personnes « imputables ». Cette manière de distribuer des obligations et des devoirs est le symptôme d'un rapport de pouvoir inégal entre celui qui donne et celui qui reçoit.



Responsabilité

En conséquence, la responsabilité s'exerce et se développe sous certaines conditions :

1. La possibilité d'entendre et de comprendre les « appels » d'autrui et les enjeux éthiques des situations qu'ils impliquent
2. La possibilité de s'engager dans des rapports aux autres (répondre à), à la cité (répondre devant) et à soi (répondre de)
3. La liberté d'agir et d'assumer les conséquences de l'action (autonomie)
4. La possibilité et le pouvoir d'agir



Activité 4

Les pratiques visant l'autonomie, l'indépendance et la responsabilité

- Examiner nos pratiques d'intervention visant (explicitement ou non) le développement de l'autonomie, de l'indépendance et de la responsabilité
- Identifier leurs forces et leurs limites
- Consolider, transformer ou développer de nouvelles pratiques au besoin
- Fournir un guide permettant de reproduire l'activité dans l'Auberge du cœur